

Richard CADOUX. Prédication Arcachon. 9 juillet 2023. 1 Rois 3, 16-28

1 L'histoire de deux femmes qui revendiquent le même enfant possède tous les traits d'un conte populaire. On en trouve d'ailleurs une bonne vingtaine de versions dans la littérature folklorique universelle, en Europe, en Inde, en Chine. Il n'est donc pas étonnant de retrouver ce récit dans la Bible. Il met en scène Salomon qui vient de succéder à son père David. Le jeune roi est encore inexpérimenté : c'est un petit jeune homme, comme il le reconnaît lui-même. Et il a prié l'Éternel de lui accorder un cœur attentif pour gouverner son peuple et pour discerner le bien du mal. Peut-être déjà sage entre les sages, le jeune roi n'a rien demandé d'autre au roi des rois. Sa prière va être exaucée.

2 C'est une prérogative régaliennne que de rendre la justice : souvenez-vous de saint Louis sous son chêne à Vincennes. Deux femmes comparaissent devant Salomon. Que sait-on d'elles ? Les deux plaignantes sont des prostituées, des femmes de mauvaise vie, marginalisées, pointées du doigt par la société. Deux femmes innommées, innommables qui vivent ensemble sous le même toit, dans une situation de confusion. Tout est mélangé, ce qui n'est jamais très bon. Il n'y a pas d'hommes à l'horizon. Ou plutôt il y en a beaucoup. Ces femmes ne peuvent d'ailleurs avoir qu'une piètre image du monde masculin : des mâles de passage, des clients, pour lesquels elles ne sont que des objets sexuels, consommables et tarifés. Les pères sont des inconnus. Ces petit d'homme est entre les mains d'un couple de femmes qui portent sur lui un regard de possession. Ce bébé, c'est une chose dont on se dispute la propriété. C'est pour cela que les femmes font appel au roi.

3 Le récit sans prendre parti, tel un compte rendu d'audience, nous donne à entendre la version de chacune des deux femmes. La première se présente en victime : son bébé lui a été enlevé par l'autre qui, par inadvertance, a provoqué la mort du nourrisson. La déclaration est astucieuse. Elle, c'est une bonne mère : elle se lève de bon matin pour allaiter l'enfant et s'occuper de lui. L'autre, non seulement est une voleuse, mais c'est aussi une infanticide qui a étouffé l'enfant dans son sommeil. Cependant, dès que celle-ci contredit l'interprétation des faits, en affirmant simplement que l'enfant est le sien, elle jette le soupçon sur la crédibilité des dires de sa comparse, qui ne peut évidemment produire aucune preuve de ce qu'elle avance, puisqu'au moment des faits, elle dormait. Dès lors quel crédit accorder à leur parole ? On comprend que Salomon soit plongé dans l'embarras et l'indécision. La seule chose assurée, c'est que l'enfant est mort. Le roi est ainsi confronté à une ténébreuse affaire.

4 Salomon réclame une épée, manifestant ainsi sa volonté de trancher. Il décide de faire couper l'enfant en deux. Pertinence de ce geste.

Le roi se met à l'écoute du désir des deux femmes et il accueille dans un premier temps la toute-puissance qui se manifeste dans ce désir. Les deux femmes sont reconnues dans leur vérité. Ensuite ce geste révèle ce que signifie concrètement pour l'enfant l'attitude revendicatrice des deux femmes. Du fait de leur avidité, le bébé est soumis à un déchirement mortel que l'épée symbolise. Ecartelé entre deux femmes qui se l'arrachent, l'enfant est victime d'une violence inouïe. Ce que donne à voir l'ordre du roi. Cela saute aux yeux.

Enfin la parole de Salomon dévoile l'enjeu réel du procès : ce qui compte, ce n'est pas le désir de deux adultes, ce qui compte c'est le respect de la vie d'un sujet qui n'a pas encore accès à la parole. Actualité de cette histoire à notre époque où l'on évoque le droit à l'enfant !

5 Or la parole de Salomon va se révéler plus tranchante que l'épée. Cette histoire, je ne peux pas ne pas la lire à la lumière de ce qui est écrit dans la Lettre aux hébreux : 'vivante en effet est la parole de Dieu, énergique et plus tranchante qu'un glaive à double tranchant. Elle pénètre jusqu'à diviser âme et esprit, articulations et moëlles. Elle passe au crible les mouvements et les pensées du cœur.' En séparant ce que l'épée ne peut séparer, le mensonge et la vérité, la parole du roi a pour effet de mettre au jour la vérité des femmes par rapport au discours prétendument maternel qu'elles tiennent.

6 Toutes deux s'expriment. L'une est pour la mort de l'enfant, l'autre pour la vie.

La mort. Ce qui compte à ses yeux, c'est de déposséder l'autre ou d'être privée de l'enfant, à condition que l'autre en soit privée elle aussi. L'enfant ne compte pas, seule la fascination haineuse pour la rivale.

La vie. La femme parle sous le coup d'une émotion tout aussi intense : elle brûlait de compassion pour son enfant, littéralement ses entrailles étaient chaudes au sujet de son bébé. Quand elle voit que le roi va mettre à mort l'enfant, son enfant, l'émoi la saisit au lieu même où la personne humaine prend vie et celles d'entre vous qui ont fait l'expérience de la grossesse savent de quoi nous parle ce texte. C'est ce qui détermine sa volte-face et la décide de mettre fin au conflit, au risque de se voir déposséder de l'enfant. Pour la première fois, une des deux femmes délaisse le langage de la convoitise et de la possession pour adopter le langage du don. Plutôt que de revendiquer l'enfant, elle préfère le donner à l'autre, si c'est la condition nécessaire pour qu'il vive. Elle qui a donné la vie à cet enfant, comment pourrait-elle maintenant se rendre complice de sa mort ? L'ordre du roi amène chacune des femmes à se révéler : l'une préfère donner l'enfant plutôt que de le voir mourir. L'autre réclame sa mort plutôt que de le céder à sa rivale.

7 Dans cette histoire, on pourrait d'abord faire l'éloge de la mère. Parce qu'elle se montre viscéralement attachée à la vie de son enfant, la mère permet que l'ordre du roi, à première vue si cruel, libère ce qu'il contient de sagesse. Cette manière de tromper la mort par amour fait de cette femme une maîtresse de vie, une sage femme.

Il faut ensuite faire l'éloge de Salomon. Dans la croyance populaire, le jugement de Salomon est celui qui partage les torts entre les deux parties, faute de pouvoir établir la vérité du litige. Une décision destinée à ne mécontenter aucune des parties en cause, au risque de ne satisfaire complètement aucune d'entre elles. C'est la justice qui départage et comme l'écrivait le doyen Carbonnier 'non pas la justice ingénieuse, mais la justice ingénue.' Or Salomon a élaboré une ruse, un stratagème qui a conduit les femmes à se dévoiler. Il a alors pu résoudre l'énigme et accomplir sa mission, dire le droit pour que la vie soit sauvée. 'C'est elle qui est sa mère.' C'est la fin de la sentence royale. Le roi définit ce qu'est une mère : une femme qui laisse toute forme de convoitise envers son enfant afin de ne pas l'étouffer et de laisser vivre. Dans la vraie vie, il y a tant de mères possessives, castratrices ou étouffantes. Puisque nous sommes au pays de Mauriac, pensons à *Genitrix*. En désignant qui est la mère, le roi dit la loi. Il reconnaît à cette femme d'être mère en vérité. Mais il faut pour cela une parole tranchante qui les sépare l'un de

l'autre. Sans une telle parole, sans une telle coupure, l'amour maternel serait resté convoitise, étreinte, étouffement, asphyxie. Enfanter, donner la vie, mettre au monde, c'est consentir à la séparation et au départ. C'est renoncer aux fantasmes de la fusion. Vos enfants ne sont pas vos enfants : c'est bien connu !

Je voudrais enfin faire l'éloge de Dieu. C'est bien la sagesse divine qui transparaît dans le jugement de Salomon. Cette sagesse consiste à transformer un lieu de mort en un lieu de vie, à l'image de ce qu'est la Création. Pour rendre possible la vie, l'Éternel commence par séparer les éléments du chaos en mettant êtres et choses à leur juste place et en donnant un nom à ce qu'il a distingué de la sorte. En son tribunal le roi n'a rien fait d'autre.

Dans ces conditions la sagesse se révèle l'art de mettre un terme au chaos qu'engendrent l'envie et le mensonge. Un art aussi de déchirer le voile des apparences pour que le vrai puisse advenir au jour.

Il s'agit donc pour nous aussi d'être sages ! Car la vie est faite du mélange de la parole et du glaive. En symbolisant la violence, Salomon a rendu possible la manifestation de la justice et de ma vérité. En prenant la parole, il peut énoncer le sens de ce que le jugement révèle : 'donnez l'enfant à la première, ne le tuez pas, c'est elle la mère !' Oui la parole fait ce qu'elle dit. Elle accomplit ce qu'elle énonce. Le rôle d'un procès, c'est bien de transformer une violence en parole, pour que justice soit rendue.

9 C'est là, à n'en pas douter, l'enjeu de cette histoire. Elle nous enseigne le bon usage de la parole. Elle nous montre combien, au quotidien, la vie et la mort s'entrecroisent avec la vérité et le mensonge, tant il est vrai qu'on reconnaît la vérité ou la fausseté d'une parole, aux effets qu'elle produit, des effets de mort ou des effets de vie. On attribue à Salomon le Livre des Proverbes. Il a bien raison d'affirmer que l'enseignement du sage détourne des pièges de la mort et que l'enseignement du sage est source de vie.